A tout événement, le pays verra avec beaucoup d'intérêt la proposition que les ministres soumettront à la Chambre. attendant, il est nécessaire que le gouvernement ait trois mois pour décider s'il doit enlever l'inique droit de trois sous imposés sur les produits du porc. On nous dit qu'il est dans l'intérêt du consommateur que cette taxe soit supprimée, mais sait-on quel sera le résultat de cette suppression sur les industries agricoles? Comment cela affectera-t-il la culture de certains grains? Cette suppression de droit ne nuira-t-elle pas à cette classe pour laquelle le parti libéral a montré tant de sollicitude pendant les vingt dernières années. Pendant vingt ans, les libéraux ont dénoncé le tarif protecteur comme une iniquité et un vol. Veulent-ils avoir six mois de plus afin de trouver le moyen de le faire disparaître. Je dis: adoptez le système anglais, immédiatement si vous êtes honnêtes; imposez des droits sur des articles que nous ne produisons pas dans le pays, faites payer aux malheurenx cultivateurs, sur le compte desquels vous vous êtes tant apitoyés, que vous en aviez presque pris le deuil-faites-lui payer plus pour son sucre et son thé, et empèchez complètement la matière première d'entrer dans le pays, car vous ne pouvez pas adopter un tarif de revenu, et prélever les fonds nécessaires à l'administration des affaires publiques, à moins que vous ne taxiez tous les articles qui sont admis en francnise en vertu du présent tarif. Donnez-nous à la place un droit de timbre, donnez-nous des droits sur les articles admis actuellement en franchise, et vous aurez accompli les objets que vous aviez en vue. Mais cela sera-t-il acceptable au pays, ou cela constituera-t-il un soulagement, au point de vue des taxes, pour la classe envers laquelle vous vous êtes montré si plein de sollicitude pendant tant d'années? Je laisse la solution de cette question à mes honorables amis de l'autre côté de la Cham-

Mon honorable ami le sénateur pour Halifax a attiré notre attention sur la déclaration faite par l'ancien ministre des Finances. dans la session de 1893, à l'effet que le tarif serait examiné pendant la vacance du parlement, dans le but de le diminuer. Cela est vrai, et c'est là l'une des erreurs que nous avons commises comme gouvernement. Cela nuisit au commerce du pays. Avec l'opinion généralement répandue aujourd'hui sur ce

sieurs qui contrôlent les destinées du Canada. il va se produire une stagnation dans les affaires qui empêchera le placement de beaucoup de capitaux dans nos industries. Vous pouvez être certains que toutes les opérations industrielles vont être diminuées. Je vous parle le langage de l'expérience et j'avoue franchement que nous avons commis une erreur en 1893; mais lorsque cette déclaration fut faite par le ministre des Finances du parti conservateur, elle le fut avec l'entente que, quelque fût la réduction opérée, on s'engageait à continuer et à maintenir le principe de la protection aux industries nationales. D'un autre côté, les déclarations faites par les honorables messieurs maintenant au pouvoir, comportent, si je les comprends bien, qu'ils vont faire disparaître tout vestige de Au moins voilà ce qu'ils ont protection. dit, mais il est probable qu'à l'avenir comme par le passé, ils continueront à professer un certain principe dans l'opposition et à l'ignorer une fois au pouvoir. Je suis bien persuadé que c'est encore ce qui va arriver, du moins dans une très grande mesure. vont violer les nombreuses promesses et déclarations de principe qu'ils ont faites, non seulement au sujet du tarif, mais sur bien d'autres questions. Ils vont s'apercevoir qu'il est complètement impossible, dans l'administration des affaires du pays. de mettre leurs théories en pratique, et il en sera de même pour le tarif. bien surpris, en vérité, si le commerce n'est pas paralysé et si les manufactures ne limitent pas leur production aux stricts besoins du pays. Je base cette opinion sur ce qui s'est passé à ma connaissance dans une autre occasion où les circonstances étaient beaucoup moins graves qu'elles ne sont aujourd'hui. Néanmoins, la responsabilité devra en peser sur le gouvernement. l'opinion exprimée sur mon compte par l'honorable sénateur pour Halifax. Je suis et j'ai toujours été depuis mon bas âge, un protectionniste. Plus je vieillis plus je suis convaincu que c'est la seule politique qui puisse être adoptée dans un pays nouveau, qui n'a pas atteint un certain degré de richesse, si le peuple de ce pays veut prospérer et prendre rang parmi les nations du monde. Le libre-échange est une théorie admirable, mon honorable ami le sénateur pour Marquette la possède à la perfection, mais le libre-échange en pratique est une toute autre affaire, et plus particulièrement quand tous que se propose de faire les honorables mes-les marchés du monde vous sont fermés.